

Motion du Lycée Van Der Meersch à ROUBAIX
DROIT DE RETRAIT et GREVE

Lundi 2 novembre 2020

Les enseignants du lycée Van Der Meersch de Roubaix réunis en assemblée générale avec les organisations syndicales SNFOLC et SNES ce lundi 2 novembre, après avoir constaté que les masques n'avaient pas été fournis ce matin à huit heures, ont décidé d'exercer leur droit de retrait. Cette décision fait suite à la constatation des nombreux manquements au renforcement pourtant annoncé du protocole sanitaire.

Les enseignants réclament le respect des mesures figurant sur le protocole, c'est-à-dire :

- L'assurance du nettoyage régulier des salles et des surfaces au minimum une fois par jour, alors que cela n'a déjà pas été possible avant les vacances de Toussaint par manque de personnel.
- L'organisation de la circulation des élèves dans les bâtiments afin que les déplacements soient limités, organisés et encadrés, selon la formule même du protocole reçu.

Nous rappelons qu'avec la réforme du baccalauréat, le brassage des élèves a lieu en Première et en Terminale, ce qui accroît les occasions de contaminations.

Nous rappelons qu'alors que la certitude d'une deuxième vague était connue dès le printemps, rien n'a été fait pendant l'été pour que les cours reprennent en effectifs réduits, alors que des pays voisins donnaient l'exemple en recrutant des enseignants pour limiter le nombre d'élèves par classes. Il est même constaté des effectifs dépassant trente élèves par classe alors que les programmes de l'année scolaire précédente n'ont pas été terminés et que les élèves arrivent avec de nombreuses lacunes.

Notre inquiétude est renforcée par le fait que les Hauts de France sont l'une des régions les plus touchées par l'épidémie, et les villes de Roubaix et Tourcoing subissent des records nationaux de contamination.

Nous demandons :

- le recrutement d'agents d'entretien,
- le dédoublement des classes,
- le recrutement du personnel enseignant nécessaire.

Mais notre réaction n'est pas due uniquement à la situation sanitaire. La dégradation continue des conditions d'enseignement à chaque réforme de l'Éducation Nationale a constamment fragilisé les personnels de l'enseignement public. L'épidémie dans ce contexte ne fait qu'accentuer une situation qui était déjà devenue insoutenable.

Nous continuons à exiger le retrait des réformes du bac, du lycée, du collège, de parcours sup et de la loi de transformation publique que nous considérons comme des atteintes à l'école de la République. Nous demandons au Ministre de l'Éducation Nationale d'annuler les 1800 suppressions de postes prévues à la rentrée 2021.

Nous nous réunirons à nouveau mardi 3 novembre à 8h pour décider des suites de la grève.

Nous appelons tous les collègues à relayer cette motion et à rejoindre le mouvement.